

trer, et que les questions traînaient indéfiniment, comme avant la guerre, pour aboutir quelquefois au chaos.

#### TRAVAIL DU SENAT

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, l'ordre du jour est épuisé, et le Sénat, ayant terminé son travail, attend la législation de la Chambre des Communes. Il est assez difficile de prédire quand finiront les travaux de l'autre Chambre, mais le Sénat attend. Je propose, appuyé par le très honorable représentant d'Eganville (le très honorable M. Graham) que, avec l'assentiment de cette honorable Chambre, le Sénat suspende sa séance jusqu'à deux heures et demie cet après-midi; nous saurons alors s'il y a possibilité que la prorogation ait lieu aujourd'hui. S'il est impossible de proroger, le Sénat pourra s'ajourner jusqu'au lundi de la semaine prochaine.

L'honorable G.-G. FOSTER: Honorables messieurs, je n'ai certainement pas l'intention de dicter le temps auquel le Sénat devrait ou devra s'ajourner, mais il me semble qu'il est peu en rapport avec la dignité de cette honorable Chambre qu'elle siège en attendant, de jour en jour ou d'heure en heure, qu'on lui dise qu'à un certain temps, on la convoquera pour la prorogation du Parlement. Si la Chambre des Communes nous envoie, à quatre ou cinq heures, cet après-midi, le volume qu'on nous a annoncé, des crédits et des prévisions budgétaires, je crois qu'il est injuste que nous soyons appelés à l'étudier dans un si court espace de temps. Si mon honorable ami, écoutant les rumeurs qui tendent à dire que la prorogation n'aura pas lieu aujourd'hui, consentait à l'ajournement du Sénat jusqu'au lundi ou mardi de la semaine prochaine, sans s'occuper de ce qui se passe dans l'autre Chambre, nous aurions amplement le temps pour étudier ces mesures qu'on ne pourrait examiner sérieusement dans le peu de temps à notre disposition avant l'arrivée du Gouverneur général. J'ai appris qu'un projet de loi d'intérêt privé, qui importe beaucoup à la population de la région que j'habite, a été mis au rancart. Il me semble que l'honorable leader ministériel pourrait fort bien proposer que le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi.

L'honorable M. DANDURAND: Mon honorable ami sait bien que, suivant la coutume établie, le Sénat, quand il a terminé ses travaux, attend le bon plaisir de la Chambre des Communes, sans oublier toutefois son devoir envers le pays. J'ai proposé que nous nous rémissions de nouveau à deux heures et demie. Si l'on dit alors que la Chambre des Communes aura fini son travail et nous en-

L'hon. M. DANDURAND.

verra le bill des crédits, disons vers cinq heures—c'est le seul projet de loi qui, je crois, nous viendra de l'autre Chambre—le Sénat pourra dire alors s'il aura le temps, comme il l'a toujours eu, de débattre le bill. Si le Sénat croit, à la vue du bill, qu'il lui faut une journée ou deux pour l'étudier et le délibérer, il a l'autorité suprême et il pourra faire comme il le jugera à propos. Je supplie mon honorable ami de ne pas insister—car nous connaissons le travail qui nous incombe—dans sa demande d'ajournement jusqu'à la semaine prochaine. Si les leaders de l'autre Chambre, que je consulterai, me disent qu'il est inutile que nous restions ici cet après-midi pour attendre qu'ils aient fini leur travail, je proposerai que le Sénat s'ajourne jusqu'à un jour de la semaine prochaine, probablement lundi.

L'honorable M. REID: Il est évident, d'après les remarques de mon honorable ami, qu'il n'attend aucune nouvelle de la Chambre des Communes au sujet du bill des divorces. S'est-il enquis au gouvernement pour savoir si ce projet de loi sera mis aux voix? S'il ne l'a déjà fait, voudra-t-il se procurer ce renseignement et nous le communiquer à deux heures et demie?

L'honorable M. DANDURAND: Ce bill, à mon sens, ne saurait être pris en considération avant ceux qui le précèdent au Feuilleton de la Chambre, que si celle-ci y consent unanimement. Je crois qu'on demandera ce consentement unanime, mais je n'ai pas beaucoup d'espoir qu'il soit accordé.

La séance est suspendue jusqu'à deux heures et demie.

A deux heures et demie, le Sénat reprend sa séance.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, comme je vous l'ai annoncé ce matin, j'ai cherché à obtenir des renseignements, et comme résultat, je propose que le Sénat suspende sa séance jusqu'à six heures, ce soir. On me dit qu'à cette heure-là, je pourrai savoir s'il est possible que nous prorogions ce soir, et je ferai part à cette Chambre des renseignements obtenus. S'il est impossible de proroger ce soir, je proposerai que le Sénat s'ajourne jusqu'à lundi après-midi, ou lundi soir.

#### NAVIGATION DU CANAL WELLAND

##### INTERPELLATION

L'honorable J.-P.-B. CASGRAIN: Honorables messieurs, avant l'adoption de cette motion pour suspendre la séance du Sénat, je désire appeler l'attention sur une interpella-